Chronique

LA COMÉDIE DU VISAGE

Il y avait dans les tranchées italiennes, durant la guerre, un philosophe — et quel autre nom lui donner ? — qui, curieux d'observer le visage de ses camarades dans ces circonstances extraordinaires, prenait d'innombrables croquis. Ces croquis étaient excellents. La colère, la crainte, l'obsession, la douleur s'accumulaient sur ses albums. Poursuivant ses travaux après la paix, il a publié, il y a deux ans, chez Hœpli, un gros volume, qui est la somme du visage humain.

Beaucoup de lecteurs connaissent sans doute l'ouvrage déjà ancien de Duchenne de Boulogne. Il y a une cinquantaine d'années, les peintres l'avaient entre les mains et on le donnait en prix dans les écoles d'art. Ce médecin avait travaillé sur un paralysé de la face. En excitant un muscle par un courant, il provoquait sur cette figure inerte des expressions où l'on reconnaissait la surprise, la joie, la terreur. La machinerie des passions jouait à froid sur ce visage insensible. Les photographies de Duchenne sont précieuses, puisque l'action de chaque muscle y est démontrée isolément. Mais il n'en va point ainsi dans la vie. Les muscles y travaillent par groupes. Et l'intérêt du livre de M. Leone Augusto Rosa est justement de montrer à l'œuvre cette république de ressorts qui, par une collaboration étonnante, produit et efface tour à tour, sur le tableau des traits, des images sublimes ou comiques. J'en voudrais donner quelque idée.

Prenons, comme point de départ, un état bien défini, comme le sourire, et voyons à l'ouvrage, sous la peau qu'ils contractent, qu'ils détendent, qu'ils plissent et qu'ils gonflent, ces ouvriers de l'expression qu'on appelle muscles, tendons, aponévroses. Les spécialistes me pardonneront, si je simplifie un peu pour rester clair.

Le sourire est un excellent exemple de cette discipline intelligente et de cette action coordonnée qui règnent dans l'atelier des muscles. Pour que le front de la Joconde reste brillant et clair, quel travail ne faut-il pas ? Un muscle accroché derrière la tête, l'occipital, tire la peau en arrière. Les temporaux font le même office sur les côtés. A ce prix, le front devient lisse et les sourcils s'élèvent légèrement. Alors interviennent les orbiculaires, c'est-à-dire toute cette masse délicate, composée de formes arrondies et de voiles légers, qui remplit l'orbite. Elle se contracte et l'ouverture des paupières diminue, mais l'œil dans cette ombre ne brille que davantage. La paupière supérieure n'est pas intéressée. Seule, l'inférieure se gonfle et fait saillie. De petites rides se dessinent aux angles. Tout un jeu de muscles autour du nez et des lèvres, les releveurs, les buccinateurs, qui forment les joues, le risorius, le grand zygomatique élargissent la bouche, en soulèvent les coins, gonflent doucement la joue, approfondissent le sillon qui va de l'aile du nez à l'angle des lèvres, le tirent, l'incurvent et le soulèvent, et, à l'ordinaire, découvrent un peu les dents. Si la Joconde ne montre pas les siennes, c'est certainement qu'elles étaient gâtées. Mais, pour exécuter ce sourire à bouche fermée, il faut l'intervention de nouveaux personnages; ce sont de petits muscles, le triangulaire et le carré, qui, s'attachant à la fois à la lèvre inférieure et au menton, tirent celle-là vers le bas. Ils empêchent ce joli arrondissement de la commissure vers le haut, qui est la grâce même du sourire. Ils maintiennent la bouche horizontale. Ils donnent à l'expression ce mystère prudent qui fait rêver les esthètes depuis quatre siècles.

Voilà donc une première variante du sourire : le sourire à bouche fermée, par l'intervention du triangulaire, le *sorriso furbo* de M. Rosa. Supposons maintenant que, dans ce sourire même, le front, au lieu de rester uni, se plisse. Il suffit pour cela que l'occipital se relâche de son rôle et, au lieu de maintenir le frontal tendu, lui rende sa liberté. Celui-ci se ride en entraînant les sourcils, qui s'élèvent en demi-cercle. Méfiez-vous de ce sourire, à bouche cousue, à sourcils hauts et à front ridé. C'est, dit M. Rosa, un sourire de pure complaisance. Si le complaisant va jusqu'à vouloir faire le gracieux, *ingrazionire*, comme disent les Italiens, le frontal s'élèvera plus encore. Sous ce front chargé de sillons, l'œil restera tout grand ouvert. Voilà le signe de l'imposture. Sur cette bouche éhontée, le buccinateur qui la tire en dehors luttera avec le triangulaire qui la tire en bas. Défiez-vous de ce sourire forcé.

Supposez maintenant que le muscle frontal gauche soit plus contracté que le muscle frontal droit. Si, en même temps, les muscles qui agissent sur la bouche, le grand zygomatique, qui élève l'angle des lèvres vers la pommette, le buccinateur, qui gonfle les joues, et l'horrible risorius, qui tiraille la lèvre inférieure, montrent plus d'énergie du côté gauche, toute la figure va devenir dissymétrique. La mâchoire inférieure elle-même va être légèrement déviée à gauche. Vous qui observez le visage de votre adversaire, attention ! C'est le signe de l'incertitude. Foncez !

Vous voyez en somme combien il est simple de n'être pas dupe d'un sourire. La perfidie s'y trahit toujours par la contraction de deux muscles, le frontal qui se ride, et le triangulaire qui attriste la lèvre inférieure. Si le cœur est franc, le front sera lisse et la bouche fleurira. Il n'est pas besoin d'autres signes.— Le rire, signe divin de la joie, n'est que l'épanouissement du sourire parfait. Le frontal bien tiré élève les sourcils, l'orbiculaire contracté de toutes parts détermine mille plis heureux, le zygomatique tire, le b ccinateur souffle; toute la figure s'illumine. — Prenez garde cependant! Si dépassant cette allégresse vous venez à cet état douloureux, pathologique, mêlé de contorsions et de pleurs qu'on appelle le fou rire, vous livrez en même temps votre visage à une troupe de nouveaux et sinistres personnages, de caractère tout à fait bas et vulgaire, ilotes de la physionomie, les muscles du nez. Ils sont affreux. En haut, c'est le pyramidal, inséré verticalement entre les deux sourcils, et qui fait par ses plis droits une impression menaçante et brutale. Plus bas, c'est le transverse, qui couvre les côtés du nez de petits plis sadiques et que Duchenne appelle le muscle de la lubricité. Ce sont ces tristes individus qui donnent au visage, quand il pleure de rire, son aspect ignoble. Quant aux larmes, elles sont dues à un désordre de l'élévateur commun. C'est un muscle qui va de l'angle intérieur de l'orbite à la lèvre en longeant le nez. Dans ce tumulte, il bouscule les glandes lacrymales. — Enfin, si le supplice du rire devient trop fort, le muscle de la douleur fait son apparition sur ce visage ravagé. C'est le sourcilier. C'est lui qui, élevant l'une vers l'autre les têtes des sourcils, en fait ce lamentable accent circonflexe, où se lit le désespoir. C'est par cette ogive dessinée en plein front que le rire culmine. C'est le moment où l'on n'en peut plus.

Telles sont les phases du rire proprement dit: au jeu initial des orbiculaires, du zygomatique et du buccinateur, nous avons vu s'ajouter tour à tour les muscles indécents du nez, puis le sourcilier. Mais d'autres sentiments peuvent se mêler à la joie : on rit aussi bien de mépris. Celui-ci se connaît, faute de mieux, à deux signes. L'homme qui vous hait rit en fronçant les sourcils. Mais de plus les buccinateurs, violemment contractés, font échec aux zygomatiques : ceux-ci tirent en haut et en arrière, ceux-là tirent latéralement. Sous cette double action, la bouche, qui est en outre actionnée vers le bas par le risorius, prend une forme rectangulaire, que vous pouvez considérer comme une injure. Vous serez d'ailleurs grandement aidé dans le discernement des rires par votre oreille. Le sourire gracieux, où se reconnait un bon cœur, est accompagné d'un souffle très léger, qui peut se transcrire « fn ». Le rire honnête chante « ha-ha »; le rire facétieux « ho-ho »; le rire de mépris « hi-hi ». Il ne faut pas confondre ce hi-hi insultant avec le « fnhi-fnhi », qui ne comporte aucune mauvaise pensée, et qui est le signe de la simple joie. Mais le fnhi-fnhi à son tour ne doit pas être « fh fh » nasal, qui est ce que nous appelons en français un rire sous cape. Le fn qui n'est pas répété trahit peu d'enthousiasme et décèle le rire de complaisance. Une oreille exercée ne se trompe pas à ces nuances, et c'est ainsi qu'un homme subtil et musicien apprend à gouverner sa vie.

L'analyse de la douleur me paraît plus confuse. Sans doute nous avons vu le rôle tout à fait particulier du sourcilier, qui élève sur le front deux traits hagards. L'orbiculaire des lèvres, qui nous est une nouvelle connaissance, l'élévateur commun, le triangulaire se contractent. La narine se déprime, la lèvre supérieure s'arrondit, la lèvre inférieure pend. Là-dessus arrivent les larmes. C'est un mécanisme en deux temps. Le premier est surtout une inspiration, où les traits propres à la douleur sont à peu près conservés, mais en s'exagérant : les yeux se ferment et la bouche s'ouvre. Puis vient une très violente contraction des orbiculaires, des sourciliers, des pyramidaux; l'œil disparaît complètement; l'élévateur commun, les deux zygomatiques, le buccinateur, le triangulaire et le carré entrent en jeu. Le sillon de l'aile du nez à l'angle des lèvres s'élargit, les narines s'ouvrent, la bouche se change en un rectangle très étiré, le maxillaire inférieur pend et se dérobe, les dents d'en haut passent par devant la lèvre inférieure; le visage se raccourcit et la musique des sanglots commence : haaa, hgn, fû, haaa, fniiii, gnf-gnf; — telle est l'origine, tel est le premier état des plus beaux poèmes.

Nous connaissons maintenant quelques-unes des habitudes de ces curieux acteurs que sont les traits du visage. M. Rosa nous les montre à travers les sentiments et les actes, et jusque dans le sommeil et dans la mort. Les nuances de la pensée se réfléchissent dans des jeux de physionomie. En voici la suite, pour qu'elle vous aide à lire les visages rembrunis. Si le frontal est tendu, c'est-à-dire si le front est lisse, le bas du visage restant calme, ne vous inquiétez pas; ce n'est encore qu'une pensée errante. Au degré suivant la tête seule de sourcil se fronce un peu, et la paupière inférieure se contracte; les axes des yeux deviennent divergents. Puis le haut des orbiculaires se contracte à son tour; les sourcils se froncent, la bouche s'entr'ouvre, les narines se dépriment, les yeux sont non seulement divergents, mais dissymétriques. C'est un état de rêverie avancée. A la phase suivante, le carré du menton entre en jeu et entraîne doucement la lèvre inférieure qui vient en avant. Les muscles du nez se contractent ensuite et dénoncent une extrême concentration. Que les joues se gonflent, que le triangulaire abaisse les coins de la bouche, c'est que la mémoire se met à travailler. Que maintenant les masseters, ces gros muscles qui tiennent les mâchoires fermées, s'agitent; que les narines se dépriment; que la respiration devienne contenue et difficile : c'est l'obsession qui commence.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

Les services de la présidence du conseil et du sous-secrétariat d'Etat à la présidence du conseil et à l'économie nationale sont transférés, depuis hier, au ministère des affaires étrangères.

MM. Pierre Laval et Gignoux ont conservé tous les collaborateurs qu'ils avaient précédemment.

Le conseil de la Société des nations et M. Briand

Au nom du conseil de la Société des nations, M. Paul-Boncour, président, a adressé lundi soir de Genève à M. Aristide Briand le télégramme suivant :

Sur l'initiative de lord Cecil et par des déclarations individuelles de ses membres, le conseil de la Société des nations, unanime, vous exprime ses sympathies et son souhait de vous voir reprendre bientôt votre place de délégué permanent de la France dans laquelle j'ai l'honneur de vous suppléer à cette session. J'y joins personnellement mon affectueux souvenir et ma fierté de notre longue collaboration. — PAUL-BONCOUR.

Au ministère des finances

M. P.-E. Flandin, ministre des finances, a reçu successivement, hier, M. Argetoiano, ministre des finances de Roumanie; M. Edouard de Rothschild, président du groupement des industries de transport par fer, et M. Lykke, ancien président du conseil des ministres de Norvège.

Le contrôle monétaire

Le président de la République française a reçu M. Guillaume Chastenet, sénateur, président de la commission de contrôle monétaire, qui lui a remis le rapport de la commission pour l'année 1931.

Dans les ministères

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le cabinet militaire du ministre de la guerre vient d'être ainsi constitué :

Chef du cabinet : le général de brigade Requin.

Chef adjoint : le colonel d'infanterie breveté Bourret.

Etat-major particulier du ministre : MM. Lestien, colonel d'infanterie breveté, sous-chef du cabinet; Donier, médecin colonel; Dody, lieutenant-colonel d'infanterie breveté; Trolley de Prévaux, lieutenant-colonel d'infanterie breveté; Clouet des Pesruches, lieutenant-colonel de cavalerie; Bertin-Boussu, lieutenant-colonel d'artillerie breveté; Cotard, lieutenant-colonel d'infanterie coloniale, Vohl, lieutenant-colonel de gendarmerie; Jars, chef de bataillon du génie; Dumas, capitaine d'artillerie breveté; Chevillon, capitaine d'infanterie breveté; Collignon, capitaine d'infanterie breveté.

Sont affectés à l'état-major particulier de leur arme et détachés au cabinet du ministre :

MM. Schmeltz, capitaine de cavalerie (liaison avec la marine); Boucher d'Argis, capitaine d'artillerie breveté (liaison avec l'air).

Au ministère de l'air

M. J.-L. Dumesnil, ministre de l'air, a reçu hier les aviateurs Codos et Robida, qui lui ont rendu compte des conditions dans lesquelles s'est effectué le raid Hanoï-Paris, qu'ils viennent d'accomplir.

Le ministre s'est longuement entretenu avec les aviateurs qu'il a chaleureusement félicités.

Légion d'honneur

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Officier

Est promu :

M. Chergui ben Abdallah, cadi d'Aïn-Temouchent.

A la fédération républicaine de France

Plus de 2,000 électeurs ont assisté hier soir à la réunion contradictoire qui avait été organisée à Calais par la fédération républicaine de France. M. Joseph Denais, député de Paris, exposant la politique financière et économique du parti, a déclaré notamment :

Crise économique, crise financière! Nous devons tendre toutes nos énergies pour les combattre. Mais nous ne remporterons la victoire que si nous regardons en face les réalités, fussent-elles désagréables.

Ce qui domine le malaise mondial, ce qui l'explique, c'est, avant tout, ceci que chacun a voulu vivre le plus largement possible, avec le minimum d'effort. Alors que la situation était singulièrement difficile, au lendemain d'une guerre ayant fauché des millions de producteurs et détruit diverses richesses pour des centaines et des centaines de milliards, nous avons feint de croire que chacun pouvait consommer davantage en travaillant moins.

Conquérir une vie plus facile et plus agréable, c'est l'aspiration commune de l'humanité. Elle n'a rien que de raisonnable, elle est le principe même du progrès, et la fin dernière de la politique c'est de seconder ce désir et de contribuer à sa réussite. Mais la conquête suppose l'effort. Qui refuse l'effort ne peut améliorer son sort et l'Etat lui-même, si communément transformé en providence visible, serait incapable de donner à tous autre chose que ce que le labeur de tous a produit.

L'Etat agirait d'ailleurs lui-même avec prudence s'il savait limiter ses appétits et ses ingérences. Il n'est point omnipotent, il est encore moins omniscient et, lorsqu'il déborde de ses fonctions de tuteur social, il ne peut plus rien qu'être une chambre de compensations entre les citoyens, s'il ne cède à la tentation de devenir leur tyran et leur exploiteur.

La thèse de M. Joseph Denais a été appuyée par la plupart des orateurs qui sont intervenus dans le débat.

L'évêque de la Rochelle et les protestants

L'évêque de la Rochelle et Saintes, Mgr Curien, vient de prendre une ordonnance rétablissant l'antique pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame-de-Recouvrance de Pons.

Dans cette ordonnance, l'évêque a écrit :

Avez-vous retenu, nos très chers frères, que le sanctuaire de Notre-Dame-de-Recouvrance fut deux fois détruit, la première fois lors des guerres de religion, l'autre, aux jours de la Révolution?

Marie ne sait se souvenir que pour pardonner et bénir. Nous lui confierons donc et nos frères séparés et les victimes de l'esprit révolutionnaire qui souffle toujours.

Certes, la virulence de l'esprit d'hérésie, qui s'acharna sur nos églises de Saintonge et d'Aunis, et couvrit notre sol de ruines et de deuils, s'est bien atténuée depuis des siècles. Le souvenir des luttes sans merci d'autrefois s'est estompé, et nos populations vivent en paix, côte à côte, soit parce que l'indifférence religieuse sévit en deçà comme au delà, soit parce que, à côté de nos ferventes populations catholiques, des hommes, vivant de la seule méditation du livre, méritent, par la sincérité de leurs convictions religieuses, que nous les appelions, en toute vérité, nos frères séparés.

Une âme vivant dans le protestantisme où elle est née, mais hantée par le désir d'unité auquel ne saurait échapper tout fidèle de l'Evangile, nous disait un jour: « Quel malheur que la Réforme!... A cause d'elle, nous ne sommes plus complètement frères, et nous voudrions tant le redevenir! »

Nous confierons, nos très chers frères, ce désir des âmes religieuses que le passé a séparées de nous, à Notre-Dame-de-Recouvrance. Seule, Marie a les mains assez douces et assez pures pour adoucir certaines amertumes et dessiller les yeux sans les blesser.

Journée parlementaire

LA CHAMBRE

Le budget de l'air

M. J.-L. Dumesnil, ministre de l'air, a été entendu, hier après-midi, par la commission des finances, sur les chapitres réservés de son département.

Il s'est expliqué notamment sur les propositions de réduction de crédits faites par le rapporteur, M. Delesalle, et il a demandé, en général, le maintien des chiffres contenus dans le projet de budget.

Au cours de son exposé, le ministre a indiqué que, contrairement à certaines informations, le nombre des accidents est en diminution constante alors que le nombre des heures de vol est en progression et il a fait connaître les conditions de sécurité exigées pour les divers appareils d'aviation ainsi que les mesures prises pour obtenir un meilleur entretien, une meilleure conservation et la prolongation de la durée de service. Le ministre a répondu à des questions sur l'état des aviations militaire, maritime et des théâtres des opérations extérieures.

L'ensemble de ces déclarations a produit sur la majorité des commissaires une impression satisfaisante.

A la suite de l'audition, la commission a modifié assez sensiblement la répartition primitivement prévue des crédits et effectué, dans l'ensemble, une réduction de 75 millions environ.

C'est ainsi qu'elle a diminué de 52 millions les crédits affectés à la construction d'appareils neufs, et de 50 millions, au lieu de 100 millions, comme le suggérait le rapporteur, ceux qui concernent la constitution et l'entretien des stocks.

Par contre, elle a affecté une somme de 3 millions 750,000 francs à l'organisation de bases d'hydraviation en Corse et a augmenté de 50 millions la dotation des expériences et frais d'études. La commission a voulu marquer ainsi l'intérêt qu'elle attache d'une part à la création de prototypes nouveaux capables de lutter avantageusement avec les appareils en service à l'étranger et, d'autre part, aux recherches destinées à accroître la puissance de l'armement spécial à l'aviation.

Elle a également émis le vœu qu'une somme importante fût consacrée au développement de l'hydraviation.

Enfin, la commission a fait connaître, par une réduction d'un quart des crédits affectés à l'entretien des escadrilles détachées en Syrie, son désir d'éviter un éparpillement des forces aériennes.

Elle n'a réservé qu'un seul chapitre, celui des subventions aux compagnies de navigation aérienne, sur lequel elle entendra, de nouveau, mercredi soir, le ministre de l'air, qui s'expliquera, auparavant, devant la commission de l'aéronautique.

Ajoutons qu'en fin de séance, M. Bouëssé demandera à la Chambre de fixer la date de discussion de son interpellation sur la situation de l'aviation.

Il est possible qu'un débat s'ouvre immédiatement, avec l'assentiment du président du conseil et du ministre de l'air.

La réforme électorale

La Chambre, qui poursuit cet après-midi la discussion du projet relatif aux baux à ferme, doit consacrer demain matin une séance exceptionnelle au débat sur la réforme électorale. Plusieurs motions préjudicielles d'ajournement devaient être soutenues par des socialistes, mais il est possible qu'une ou deux seulement soient maintenues et qu'il ne soit pas donné suite aux procédés d'obstruction, préconisés par l'extrême gauche, en ce qui concerne notamment les scrutins publics à la tribune. Un accord semblait sur le point d'intervenir, hier, pour qu'un vote de principe ait lieu au sujet de la représentation proportionnelle. Plusieurs contre-projets pourraient donner lieu à un scrutin de cette nature. On s'attend aussi à un vif débat sur le texte tendant à réduire d'un tiers environ le nombre des députés.

Le privilège des bouilleurs de cru

Le groupe de défense des bouilleurs de cru a décidé de déposer un amendement à la loi de finances demandant, pour les bouilleurs de cru, le retour à la loi de 1906.

LE SÉNAT

Les commissions générales

Le *Journal officiel* publie les listes, établies par le bureau des groupes, des candidats aux onze commissions générales pour l'année 1932 : administration générale, départementale et communale ; affaires étrangères ; politique générale et protectorat ; agriculture ; armée ; commerce, industrie, travail et postes ; douanes et conventions commerciales; enseignement; hygiène, assistance, assurance et prévoyance sociales ; législation civile et criminelle ; marine ; travaux publics.

Tous les membres sortants ont été à nouveau désignés par les groupes. La proclamation en séance publique aura lieu après-demain jeudi.

On sait que contrairement à ce qui a lieu à la Chambre, la commission des finances du Sénat, au lieu d'être nommée au début de la session ordinaire, est élue aussitôt après le dépôt du projet de budget.

Le retour à la terre

Une proposition de loi, ayant pour objet de faciliter le retour à la terre des chômeurs de l'industrie et du commerce anciens ruraux ou fils de ruraux, signée de MM. Alexandre Israel, Cassez, Carrère, Joseph Faure, Borgeot, Marcel Donon, Alfred Brard et de MM. Henry Chéron, Victor Boret, Fernand David, Jean Durand, anciens ministres de l'agriculture, a été déposée sur le bureau du Sénat.

On lit dans l'exposé des motifs :

Au moment où la crise du chômage s'accentue en France, il nous a semblé nécessaire de rechercher les mesures destinées à ramener à la terre ses chômeurs des villes.

Certes, on ne peut pas penser que les travailleurs des grandes villes qui y sont nés ou ceux qui y ont toujours vécu se décideront brusquement à partir en grand nombre à la campagne. Mais il semble plus facile et aussi plus désirable que les anciens ruraux ou fils de ruraux, ayant déjà travaillé la terre pendant plusieurs années et l'ayant abandonnée, puissent y retourner et utiliser l'expérience qu'ils ont acquise antérieurement.

La proposition de loi Alexandre Israel tend à metre à la disposition de chômeurs anciens ruraux ou fils de ruraux, de préférence pères de famille ou veuves avec enfants, des petites propriétés abandonnées qu'ils mettront en culture et de leur procurer, sous forme de prêts à long terme par les caisses de crédit agricole mutuel, les fonds nécessaires pour leur permettre d'acquérir ces propriétés. Les signataires rappellent que les institutions de crédit agricole mutuel ont déjà facilité l'accession à la propriété rurale de nombreux travailleurs agricoles. C'est pour cela qu'ils ont envisagé la possibilité pour la caisse nationale de crédit agricole de disposer à cet effet d'avances spéciales pouvant atteindre 200 millions de francs qui seraient consenties par la Caisse des dépôts et consignations.

Les avances faites par la Caisse de dépôts seraient mises, au fur et à mesure des besoins, à la disposition de la caisse nationale de crédit agricole au taux de 1 0/0, ce qui permettrait d'accorder aux chômeurs bénéficiaires des prêts à long terme au taux de 2 0/0. L'Etat supporterait la différence entre le taux de l'intérêt par lui servi à la Caisse de dépôts et le taux servi par la caisse nationale de crédit agricole.

En vue d'assurer une application aussi large que possible des mesures envisagées, les signataires de la proposition estiment qu'il y a intérêt à permettre à la fois aux départements et aux communes d'une part, et à la caisse nationale de crédit agricole et aux caisses régionales autorisées par elle de l'autre, d'acquérir des terrains pour les revendre ensuite aux chômeurs anciens ruraux.

Des exonérations fiscales sont aussi prévues pour faciliter l'acquisition des immeubles et leur revente.

L'article premier de la proposition de loi est ainsi libellé :

Les caisses de crédit agricole mutuel peuvent consentir dans les conditions prévues par la loi du 5 août 1920 aux chômeurs de l'industrie et du commerce ayant déjà exercé la profession agricole pendant cinq ans au moins, soit chez leurs parents, soit comme ouvriers, fermiers, métayers ou petits propriétaires, des prêts à long terme destinés à leur faciliter l'acquisition, l'aménagement, la transformation ou la reconstitution d'une petite exploitation agricole.

Ces prêts portent intérêts au taux de 2 0/0. Ils sont réservés de préférence aux pères de famille et aux veuves avec enfants.

Une réduction d'intérêt calculée sur le capital restant dû peut être accordée par la société prêteuse à raison du nombre d'enfants légitimes vivants et âgés de moins de seize ans que possède l'emprunteur au moment de l'échéance de chaque annuité d'amortissement. Cette réduction est de 0 10 0/0 par enfant à partir du troisième pour les pères de famille et à partir du second pour les veuves sans pouvoir en aucun cas ramener le taux de l'intérêt au-dessous de 1 50 0/0.

DÉPENSES MILITAIRES

CONCLUSIONS

Le *Temps* a publié récemment un certain nombre d'articles relatifs aux dépenses militaires de quelques grandes puissances (1).

Nous avons tout d'abord montré que, parmi les grandes puissances, ce n'était pas la France qui, par ses dépenses d'armement, faisait peser la charge la plus lourde sur l'économie mondiale. Les dépenses militaires actuelles de l'empire britannique, des Etats-Unis et de l'Union des Républiques soviétiques sont, en effet, très sensiblement plus élevées que les siennes.

Pour si intéressante que soit une telle constatation, nous croyons devoir mettre nos lecteurs en garde contre les erreurs que pourraient susciter des comparaisons entre les chiffres des dépenses de divers Etats. On ne saurait affirmer, en effet, qu'un Etat a des armements supérieurs à ceux de tel autre Etat parce que ses dépenses militaires sont plus élevées. Avec une même somme d'argent deux pays peuvent en effet se procurer des armements en nombres très différents. Le volume des dépenses d'armements varie avec le type d'organisation des armées. Le coût d'une armée de métier est en principe plus élevé que celui d'une armée de conscription. Dans une armée de ce dernier type, l'abaissement de la durée du service, mesure efficace de désarmement, peut être une source d'accroissement de dépenses. Le montant des dépenses d'entretien des personnels dépend des conditions d'existence de la troupe, qui sont elles-mêmes fonction des conditions générales de la vie nationale, des mœurs et des climats. Les prix de revient des matériels, influencés par les prix des matières, des salaires, par les conditions de la fabrication et le degré du rendement industriel, par l'importance des capitaux disponibles et des débouchés, peuvent, quoique dans une mesure moindre que les dépenses de personnel, varier considérablement de pays à pays. Ainsi que les travaux entrepris à Genève depuis plusieurs années l'ont démontré, les dépenses d'armement ne sauraient donc être considérées comme un critère de comparaison des armements eux-mêmes.

Mais il est essentiel de pouvoir observer, au cours d'une assez longue période, l'évolution des dépenses militaires de chaque pays, dans le cadre de son organisation militaire et de sa situation économique et monétaire, en vue de déterminer dans quelle mesure son effort financier consacré aux armements a diminué ou s'est accru.

Si, dans une période déterminée, l'organisation militaire d'un pays n'a pas été transformée et si, par suite de la stabilité de la monnaie et des prix, les rémunérations des personnels et les prix de revient des matériels n'ont pas sensiblement varié, les sommes annuelles successivement dépensées mesurent bien l'évolution des armements eux-mêmes. Si les rémunérations et les prix de revient des matériels se sont modifiés, il est possible, avec une approximation d'autant plus précise que l'amplitude des variations de prix est plus faible, d'apporter aux chiffres de dépenses les correctifs nécessaires pour que, ainsi rectifiés, ils puissent encore donner la mesure approchée des variations des armements. Mais il se peut aussi que dans le même temps l'organisation militaire ait subi une transformation profonde, génératrice par elle-même d'économies ou de dépenses nouvelles, et, dans ce cas, seule une interprétation judicieuse des chiffres successifs de dépenses permettra de déceler l'augmentation ou la diminution réelles de la puissance militaire. Telle est précisément la conception qui a présidé à nos études sur l'évolution des dépenses des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Allemagne et de la France.

Nous référant à ces études, considérons d'abord les pays, tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, dans lesquels le type de l'organisation militaire n'a pas reçu de modification fondamentale, puisque les deux premiers ont gardé des armées de métier et les deux derniers des armées de conscription. Parmi ces pays, distinguons ensuite ceux qui, au cours de la période considérée, ont conservé la stabilité de leur monnaie et dont les prix intérieurs ne se sont modifiés qu'assez faiblement pour des raisons d'ordre économique ou social, c'est-à-dire les Etats-Uuis et la Grande-Bretagne. Nous constatons que, par un effort constant et progressif, les Etats-Unis ont porté le niveau de leurs dépenses réelles à 80 0/0 au-dessus du niveau de 1913. Etant donné que les faibles variations des prix ont permis des calculs assez rigoureux, on est en droit d'affirmer que les armements des Etats-Unis se sont accrus dans la même proportion que les dépenses. De même celles de la Grande-Bretagne, restées à peu près constantes depuis la guerre, témoignent que l'effort d'armement total de ce pays n'a pour ainsi dire faibli à aucun moment.

L'Italie et la France ont connu, au contraire, de graves crises monétaires et financières qui ont fait subir à leurs prix intérieurs des varia-

(1) Voir les numéros du *Temps* des 6, 13, 20, 26 décembre 1931, 5 et 17 janvier 1932.

FEUILLETON DU *Temps*

DU 27 JANVIER 1932

LA MUSIQUE

A L'ACADEMIE NATIONALE DE MUSIQUE : reprise de « Giselle », ballet fantastique en deux actes de Théophile Gautier, Saint-Georges et Coralli, musique d'Adolphe Adam; première représentation (à ce théâtre) du « Spectre de la rose », poème de Théophile Gautier, adapté par M. J.-L. Vaudoyer, tableau chorégraphique de M. Fokine, musique de C.-M. Weber, orchestrée par H. Berlioz; cinquantième représentation de « l'Heure espagnole », comédie musicale en un acte de M. Franc-Nohain, musique de M. Maurice Ravel.

L'Opéra vient de nous offrir un spectacle dont la diversité rayonnante et le haut goût eussent fait pâlir d'envie jusqu'à Serge de Diaghilew. Cette soirée qui s'est gravée dans notre mémoire est d'ailleurs dans la manière précieuse et le montant des Ballets russes. Après la reprise du fameux divertissement romantique *Giselle* dansé avec une virtuosité suprême par M. Serge Lifar et Mlle Olga Spessivtzeva, nous avons revu *le Spectre de la rose* qui, lors de sa création, il y a une vingtaine d'années, par M. Nijinski et Mme Karsavina, avait marqué l'une des dates les plus heureuses de l'activité des chorégraphes slaves. La manifestation était complétée, couronnée par la cinquantième représentation de *l'Heure espagnole,* ce court chef-d'œuvre de musique moderne dont on n'avait pas entrevu à l'origine la fortune ni la portée. Cette réunion en bouquet d'esquisses théâtrales fines et réussies procure à l'esprit une jouissance si délicate qu'il convient de lui faire une place à part dans nos études de la scène lyrique. Le directeur de l'Opéra se montre dans cette circonstance le rival en art et en influence de Serge de Diaghilew.

Giselle demeure comme le modèle inaltérable de la chorégraphie romantique qui était, du coup, parvenue à la perfection. La partition d'Adolphe Adam en fait moins le prix que la collaboration qu'y apportèrent Théophile Gautier et Henri Heine. Quoique ce dernier n'ait pas signé l'ouvrage, on suit sa présence mélancolique dans tout le courant de la fable dansée. Théophile Gautier nous a lui-même appris que le second acte était « une traduction aussi exacte que possible » d'un passage emprunté au livre d'Henri Heine, *De l'Allemagne.* Ce fantastique funèbre intimement mêlé à la vie tendre et nostalgique de chaque jour qu'on goûte dans *Giselle* est bien le signe du génie rhénan.

L'intrigue développée par Saint-Georges n'a rien de passionnant. Comme on sait, il s'agit d'une jeune paysanne de quinze ans, folle de danse, et qui s'éprend jusqu'à mourir du prince Albrecht, déguisé en vendangeur. Quand Giselle apprend, par les soins du stupide Hilarion, que son amant est déjà fiancé à la princesse Bathilde, elle tombe en démence et meurt. Pour avoir été passionnée de la valse durant sa brève existence, Giselle fera partie, après sa mort, de ces surnaturelles danseuses, les Wilis, qui hantent les bords du Rhin. Elle sauvera ainsi des étreintes meurtrières de ses compagnes Albrecht revenu à son tombeau par repentir et désespoir.

Cette ballade germanique, rendue en chorégraphie, n'est pas chargée de trop de musique. Adolphe Adam y témoigna d'une inspiration plus choisie qu'à l'habitude. On découvre dans la partition jusqu'à une fugue conduite avec ingéniosité. Les thèmes prêtés aux sentiments des personnages ont à présent une teinte fade et un pathétique de roman-feuilleton. Cela n'est pas pour déplaire au gros public de nos jours. Sans trouver, comme Théophile Gautier, que « les rayons bleus du clair de lune allemand glissent sur les notes argentées de la musique », on ne laisse pas d'être touché par le charme enveloppant de la valse des Wilis, par la molle douceur des effusions mélodiques, par la variété du rythme et l'on arrive à oublier les arrangements harmoniques peu brillants.

En 1841, lors de la création de *Giselle* à l'Opéra, une ballerine autrichienne, originaire de la haute Istrie et non Milanaise, comme on l'a écrit, Carlotta Grisi, incarnait l'amante du prince Albrecht. Sur le conseil de la Malibran, elle avait débuté comme chanteuse. Théophile Gautier avait alors critiqué « sa voix de danseuse ». Il devait bientôt revenir de cette opinion et discerner toutes les qualités dans l'artiste qu'il a adorée jusqu'au dernier jour. La Carlotta en question avait un physique de blonde aux yeux de myosotis qui s'accordait en perfection avec la figure de la petite héroïne rhénane. Par une sorte de gageure, toutes les danseuses qui ont tenu de notre temps ce rôle périlleux étaient brunes : Mlle Carlotta Zambelli, qui interpréta d'une façon qu'on n'a pas oubliée, Giselle à Saint-Pétersbourg, Anna Pavlova et Mme Tamar Karsavina. Mlle Olga Spessivtzeva ne déroge pas à cette nouvelle tradition. Avec ses bandeaux sombres, lissés à la manière de Taglioni, elle fait une Giselle brûlante et pâle de lithographie romantique. Il y a un peu plus de quatre ans, elle avait déjà paru à l'Opéra sous les traits de l'amante d'Albrecht. Elle est aujourd'hui d'une ardeur moins inquiète, d'une virtuosité plus mûrie. Lorsque Giselle est frappée de démence, Mlle Spessivtzeva, la tête penchée comme une fleur qui se fane sur sa tige, prend des attitudes et des expressions d'une langueur étrange; à ce moment, la tragédienne, d'une chasteté si émouvante, est à la hauteur de la ballerine dont il n'est pas nécessaire de dénombrer ici les prouesses techniques.

De son côté, M. Serge Lifar qui abordait le rôle du prince Albrecht, produit l'impression la plus pénétrante. Il est, aussi, dans le plein épanouissement de ses dons. Le corps plié en arc, il bondit dans l'espace avec une puissance peu commune. Une sincérité vibrante, une foi intrépide l'animent. Le plus bel éloge qu'on en puisse faire c'est de convenir qu'il égale et peut-être dépasse dans ce rôle le Nijinsky d'il y a vingt ans. On se rappelle que c'est à cause du maillot et du jutaucorps trop collants qu'il portait dans *Giselle* que, sur l'ordre de l'impératrice, Vaslav Nijinsky fut chassé de la troupe du théâtre Marie. M. Serge Lifar a revêtu le même costume sans scandaliser aucune spectatrice pudibonde. Aux côtés de Mlle Spessivtzeva il souffle le feu sacré aux autres interprètes du divertissement.

M. Paul Raymond tient avec toute son habileté le rôle du traître Hilarion. Mlle Cérès, en reine des Wilis, semble bien digne d'exercer la royauté chorégraphique. Mlle Soutzo figure noblement la princesse Bathilde. Sous les voiles vaporeux des Wilis, Mlles Simoni, Hughetti, Barban, Didion, Gelot, Damazio, Binois, Cébron, Solange Schwarz et leurs prestes compagnes voltigent et tournoient avec une technique aérienne et une harmonieuse discipline. On n'en peut malheureusement distinguer les suaves évolutions dans l'obscurité où se trouve plongée la scène. On voudrait un clair de lune plus resplendissant, véritablement romantique. Le décor n'est pas non plus très évocateur. On n'aperçoit ni le Rhin, ni l'étang mystérieux et féerique. Autrefois on plaçait sur la scène une glace de très grande dimension où se reflétaient et se miraient les nocturnes napées, furtives et délirantes. J'ajoute qu'en ce qui concerne les costumes uniformément blancs des Wilis on se conforme sans aucune raison à la tradition inaugurée par les Russes. Théophile Gautier voyait en ces Wilis « les danseuses de tous les pays, et l'Andalouse fougueuse, et l'Allemande mélancolique, et la bayadère aux narines pleines d'anneaux d'or qui exécute le malapou et les évolutions sacrées, tout ce qui a vécu, tout ce qui est mort pour et par la danse. » Il ne serait vraiment difficile de découvrir — l'interprète de « la bayadère aux narines pleines d'anneaux d'or »...

A la tête de l'orchestre M. Henri Büsser prête un sentiment généreux et presque profond à la partition d'Adolphe Adam.

La qualité, d'une exquise élégance, du *Spectre de la rose* a un peu diminué avec les années. Le divertissement, ingénieusement conçu par M. Jean-Louis Vaudoyer sur les motifs de l'*Invitation à la valse* de Weber, n'a pas produit à l'Opéra le grand effet que nous en attendions. Est-ce parce que le décor bleu et rose de Bakst a été remplacé par un décor plus vaste, emprunté à *Virginie?* Est-ce parce que Mlle Spessivtzeva et M. Lifar ne se sont pas encore pénétrés de leurs rôles? Est-ce parce que la vision poétique et céleste des créateurs, Mme Karsavina et M. Nijinsky, ne s'est jamais effacée de notre esprit? Est-ce parce que nous avons nous-mêmes vieilli et changé? Je ne saurais trop le dire. Il est possible que, dans les représentations qui suivront, *le Spectre de la rose* retrouve sa force de rêve et son sortilège. Déjà les spectateurs neufs ou non prévenus prennent franchement leur part des beautés délicates répandues dans le tableau chorégraphique de MM. Jean-Louis Vaudoyer et Michel Fokine. Habile au métier, M. Szyfer se fait un jeu de conduire l'exécution de la page de Weber, enrichie par la retentissante orchestration de Berlioz.

Par contre, *l'Heure espagnole* a notablement gagné à vieillir. Il y a vingt ans que la comédie lyrique de MM. Franc-Nohain et Maurice Ravel a été créée à l'Opéra-Comique. On n'avait pas alors senti ni salué comme il faut ce bref chef-d'œuvre d'élocution précieuse et riante. On était loin de deviner ce qui était de caché, de décisif sous la description pittoresque de cette aventure burlesque attribuée à l'Espagne. On croyait que la pièce était de second rayon et faite pour le plaisir des libertins et des esthètes. Avec *l'Heure espagnole,* MM. Franc-Nohain et Maurice Ravel avaient simplement vivifié, enrichi, rafraîchi de fond en comble la formule de l'opéra bouffon.

A la salle Favart, *l'Heure espagnole* n'a pas eu son influence directe. La partition, où se joue la fantaisie la plus originale et la plus savante, avait été écrite par M. Maurice Ravel, dès 1907; elle n'a pu être exécutée que quatre ans plus tard. Malgré le second grand prix qu'il avait obtenu à un premier concours, le compositeur, génialement doué, avait été écarté du concours de Rome, après l'examen d'essai de 1905. Il n'en devint que plus exigeant envers lui-même. Jaloux de s'exprimer avec force et singularité, il ne put que rompre en visière aux musiciens officiels. Tout en prenant la suite d'Emmanuel Chabrier, il se fit promoteur lyrique. Aux textes littéraires qui semblaient les moins faits pour la musique, comme *les Histoires naturelles,* de Jules Renard ou *l'Heure espagnole* de M. Franc-Nohain, il ajouta des commentaires harmoniques d'une invention merveilleusement travaillée.

Après une douzaine de représentations, l'Opéra-Comique laissa tomber à l'oubli *l'Heure espagnole,* que personne n'appréciait à sa valeur. Ce n'est qu'au lendemain de la guerre que, pour l'honneur de l'école française, M. Jacques Rouché eut la sagacité de remonter sur la scène de l'Opéra ce petit chef-d'œuvre d'un art extrême. L'élite éclairée de l'Académie nationale de musique l'adopta de confiance; elle faisait sans s'en douter une réparation éclatante à un grand compositeur de chez nous.

Le gros public a aujourd'hui payé, lui-même, sa dette. Mercredi dernier on a célébré la cinquantième représentation de *l'Heure espagnole.* Qui donc s'en serait avisé? Cette historiette salée, semée de fines plaisanteries, cette fable gaillarde et piquante pouvait-elle remplir le vaste cadre du palais Garnier? Cette intrigue frivole et lascive allait-elle intéresser un auditoire sévère et habitué aux machines majestueuses du répertoire? Pour triompher de toutes les préventions il y avait la poésie pétillante et déliée de M. Franc-Nohain; il y avait aussi la partition de M. Maurice Ravel, étonnante de souple concision, de goût scrupuleux, de légère hardiesse. *L'Heure espagnole* avait trouvé grâce devant les graves spectateurs d'une salle immense. En vérité, le paradoxe réussit à M. Maurcie Ravel dans les circonstances les plus déroutantes. Sous son aisance aimable, à travers les surprises et les renversements, la partition de *l'Heure espagnole,* d'un tour si libre, est l'une des plus raisonnées, des plus soutenues, des plus serrées de toute la littérature musicale. Ne nous y trompons pas, lorsque M. Maurice Ravel remet en fusion la syntaxe harmonique, lorsqu'il s'abandonne au baroque et au clandestin, lorsqu'il ne semble user que de matériaux originaux, il demeure un compositeur acharné, un musicien pur qui se rattache étroitement aux maîtres. Ce lettré pervers n'a que des supercheries calculées. C'est un savant à besicles, sarcastique et artificieux, qui dispose en souverain des ressources de sa technique, qui peut justifier toutes ses trouvailles; c'est un magicien initié à tous les secrets, instruit de mille formules cabalistiques. Pour se consoler de la méchanceté des hommes, il s'est enfermé dans son cabinet où il collectionne d'un esprit docte et industrieux des recettes inédites et des expressions neuves. Quand on l'imagine étourdi, c'est qu'il a redoublé de soins pour la perfection de sa forme. Une malice subtilement entendue circule à travers son œuvre. Il combine et choisit longuement ses amalgames harmoniques. Homme de culture et de logique avant tout, son esprit raffiné du détail vaut sa supériorité de construction.

Avec *l'Heure espagnole,* M. Maurice Ravel est dans le plein exercice de ses incantations. Aucun remplissage, aucune négligence. Une méthode scientifique rigoureuse, un tact exquis, une aversion du vulgaire, un style étincelant et perlé sous un aspect de nonchalance, une coquetterie soucieuse de plaire aux difficiles et aux blasés. Voulez-vous que nous essayions de pénétrer quelque chose du secret de son procédé ? Le prélude de *l'Heure espagnole* nous informe d'emblée de la perfection du musicien. Après une sereine suite d'accords qui serviront de thème principal, et d'où dériveront la plupart des motifs de la partition, les automates de la boutique de Torquemada nous offrent une aubade de la plus délicate saveur. Parmi les cloches gaiement secouées, un cor bouché sur batterie de xylophone nous restitue la sonnerie de la trompette enrouée d'un marmouset. Toutes les marionnettes s'éveillent de leur torpeur mécanique, s'enhardissent et tournent aux sons du cristallin célesta, sur un fond de tambour et de harpe. L'anche double d'un sarussophone séparée de l'instrument traduit spirituellement le glapissement du petit coq. La petit flûte imite les cris des oiseaux des îles. Un coucou chante. Une symphonie d'une verve et d'une allégresse incomparables jaillit. Chaque personnage de la comédie a son motif précieusement approprié et est paré par l'orchestre de je ne sais quel panache sonore et diapré. Le muletier Ramiro est caractérisé par un thème bref d'accords parallèles, voluptueux et pesant, d'allure russe. Le bachelier Gonzalve est dépeint par un rythme de habanera surannée. Le banquier Inigo nous est présenté par des cors pompeux dont le musicien tirera plus loin une valse caricaturalement apparentée à la fade *Amoureuse* de Rodolphe Berger. Un chant de violoncelle solo nous indique avec quelle tendresse le compositeur veut faire vivre l'effrénée Concepcion. La robustesse herculéenne de Ramiro est elle-même définie par un dessin d'orchestre. Bien plus, chaque rôle a en propre sa couleur instrumentale, sa preste déclamation mélodique. Le tout est traité, organisé en perfection. Les morceaux détachés, comme l'air de Concepcion, l'ariette de Gonzalve, la valse d'Inigo, les ensembles, comme le duo de Concepcion et d'Inigo, sont soudés avec une leste fermeté au corps de la partition. L'instrumentation est un régal constant; confiée presque exclusivement à des solistes, elle va s'amenuisant peu à peu pour aboutir au splendide éclat du quintette final en forme de vocalise. Conclusion d'une raillerie osée, aux allusions parodiques, d'une complexité inouïe, véritable tour de force où passe un souffle de génie.

La musique de M. Maurice Ravel porte légèrement ses ornements fastueux. L'effort ne s'y trahit jamais. On est pris avec douceur dans tout ce réseau subtil et ensoleillé. On n'a pas encore fait le bilan de ce que le compositeur de *l'Heure espagnole* a réussi à introduire dans la musique, de ce qu'il a fait éclater d'inentendu dans l'orchestre plein de bariolage et de ciselure qu'il a inauguré. Sa partition, conçue il y a un quart de siècle, est la donnée féconde, le premier accomplissement de la musique légère renouvelée dans son grand courant. Elle n'a subi aucun déchet sur la qualité. Les revirements du goût n'ont fait qu'ajouter à sa vivacité, à sa grâce inventive. Je crois bien que la musique moderne est consacrée là par un exemple qu'on se plaira toujours à citer. Mlle Fanny Heldy, insurpassable dans le rôle de Concepcion, MM. Henri Fabert, Gilles, Cousinou, Huberty animent, dans une familiarité chaude et avec infiniment de justesse comique les figures de la pièce. M. Philippe Gaubert mène l'orchestre avec le tact et l'énergie d'un chef qui unit l'inspiration à la ruse. On a eu trop de torts envers M. Maurice Ravel qui s'est essayé avec succès à une véritable renaissance de l'art lyrique gai. Il est bon qu'ici et ailleurs on lui accorde la louange et l'hommage qui lui sont dus.

Il ne se peut contraste plus grand entre les trois ouvrages que nous venons d'examiner. Le spectacle où ils sont assemblés sort des chemins battus. Serge de Diaghilew, si épineux dans son choix, en eût certainement fait un programme tentant et glorieux de gala.

HENRY MALHERBE.